



Intégration de la culture, des  
connaissances et des traditions  
autochtones

Un guide pour comprendre l'intersection entre Archives et  
l'histoire autochtone au Nouveau-Brunswick

## Table des matières

Introduction .....	1
Reconnaissance des terres pour le Nouveau-Brunswick, au Canada .....	2
Thème 1 : Terres des réserves autochtones traditionnelles dans la région du Nouveau-Brunswick ..	3
Introduction .....	3
Réserves d'origine reconnues au Nouveau-Brunswick.....	5
Réserves actuelles reconnues au Nouveau-Brunswick .....	8
Changements et révisions des limites des terres .....	10
Occupants traditionnels des terres de réserve au Nouveau-Brunswick.....	13
Résumé du thème .....	14
Conseils pour effectuer des recherches dans les archives autour du thème 1 :.....	14
Thème 2 : Pratiques et cérémonies autochtones traditionnelles.....	15
Présentation .....	15
Cérémonies au sein des collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick.....	16
Pratiques communautaires traditionnelles .....	17
Commerce avec des groupes non autochtones .....	19
Résumé du thème .....	21
Conseils pour effectuer des recherches dans les archives autour du thème 2 :.....	21
Thème 3 : Langues autochtones et formes historiques de communication .....	22
Introduction.....	22
Changements linguistiques au sein des nations et des collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick.....	23
Langues autochtones communes au Nouveau-Brunswick .....	25
Exemples d'utilisation de la langue sur des supports multimédias .....	28
Résumé du thème .....	30
Recherche dans les archives pour le thème 3 :.....	30
Thème 4 : Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les personnes identifiées comme autochtones .....	31
Présentation .....	31
Explication sur l'hébergement ou non de certains documents dans les archives provinciales ..	32
Résumé du thème .....	33
Conseils pour effectuer des recherches dans les archives autour du thème 4 :.....	33
Message de l'auteure.....	34

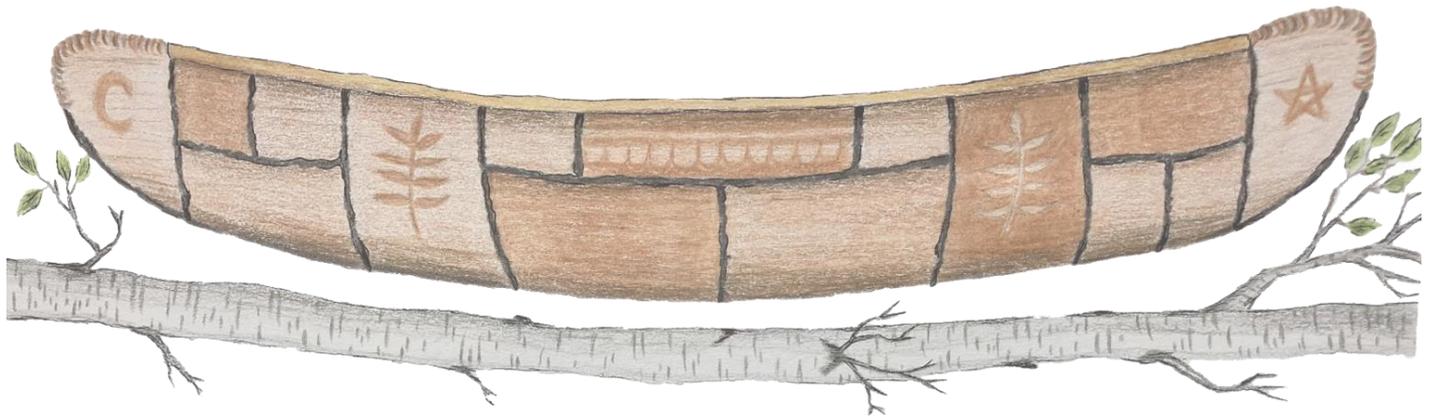
## Introduction

Le présent guide a pour but de pointer vers des ressources et du matériel pédagogiques sur les Autochtones conservés aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick. Il comprend également des éléments sur l'histoire autochtone, sur la culture moderne et sur diverses questions liées aux Autochtones vivant traditionnellement au Nouveau-Brunswick (Canada) et à leurs collectivités. On y trouvera également un résumé, des questions et des réponses ainsi que des photographies destinés à être utilisés par les professionnels de l'éducation. Ce guide complète les programmes d'études sociales des écoles intermédiaires de la province du Nouveau-Brunswick.

## Reconnaissance des terres pour le Nouveau-Brunswick, au Canada

*« Nous, les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, reconnaissons et respectons le fait que le Nouveau-Brunswick comprend une partie des territoires traditionnels des Wolastoqey, des Mi'gmaw et des Peskotomuhkati. »*

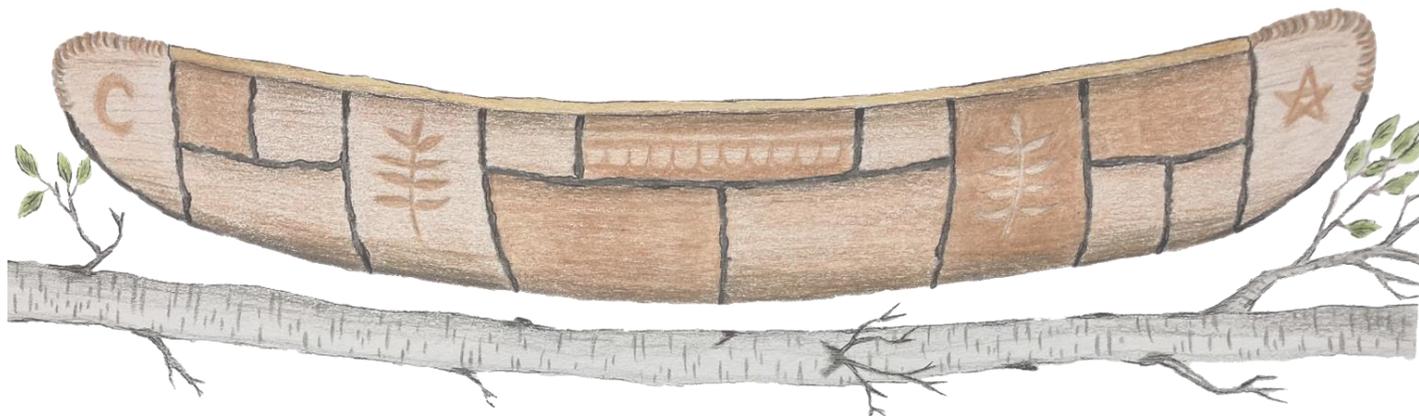
Affaires autochtones, gouvernement du Nouveau-Brunswick



## Thème 1 : Terres des réserves autochtones traditionnelles dans la région du Nouveau-Brunswick

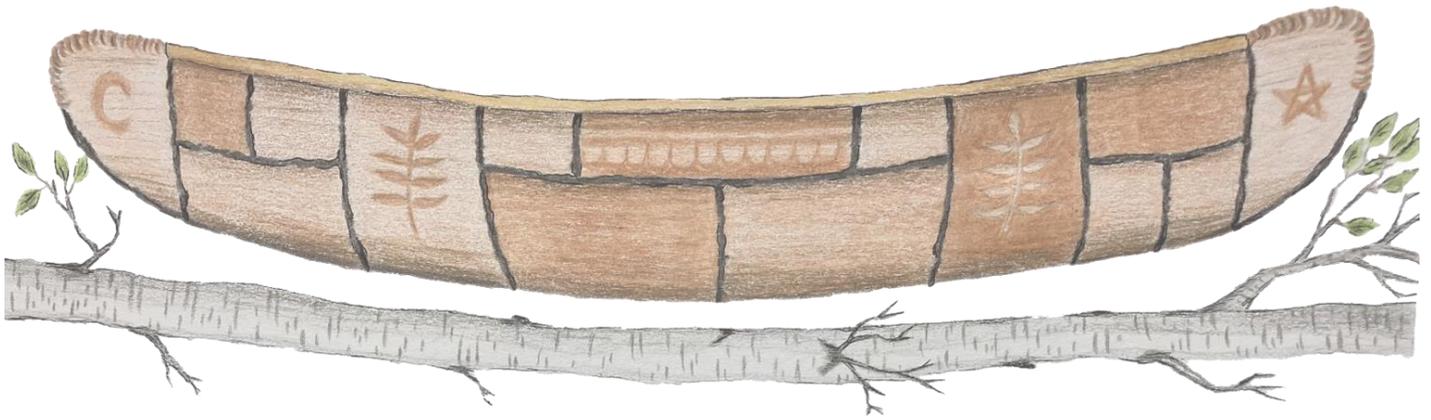
### Introduction

Les Mi'kmaq, les Wolastoqey (Malécites), les Passamaquoddy et les Penobscot font partie des groupes traditionnellement connus pour résider sur le territoire du Nouveau-Brunswick. Le Nouveau-Brunswick est divisé en quinze comtés. À l'intérieur des limites de ces comtés, on trouve actuellement quinze réserves et bandes autochtones qui sont toujours, de nos jours, reconnues par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Ces réserves sont situées dans les comtés suivants : Albert, Carleton, Charlotte, Gloucester (bande de Pabineau), Kings, Kent (bande de Bouctouche, bande d'Indian Island, Première Nation d'Elispogtog), Madawaska (Première Nation malécite de Madawaska), Northumberland (Première Nation d'Eel Ground, bande de Burnt Church, Nation mi'kmaq de Metepenagiag), Queens, Restigouche (bande d'Eel River Bar), Saint John, Sunbury (bande d'Oromocto), Victoria (bande de Tobique), Westmorland (bande de Fort Folly) et York (Premières Nations de Kingsclear, bande de St. Mary's). Divers noms de terres autochtones traditionnelles ont changé, par rapport au nom d'origine donné au Nouveau-Brunswick. Cette section explique comment les limites des terres et leur nom ont changé, au fil de la période au cours de laquelle les Autochtones ont vécu sur ces terres de réserve au sein de leurs collectivités.



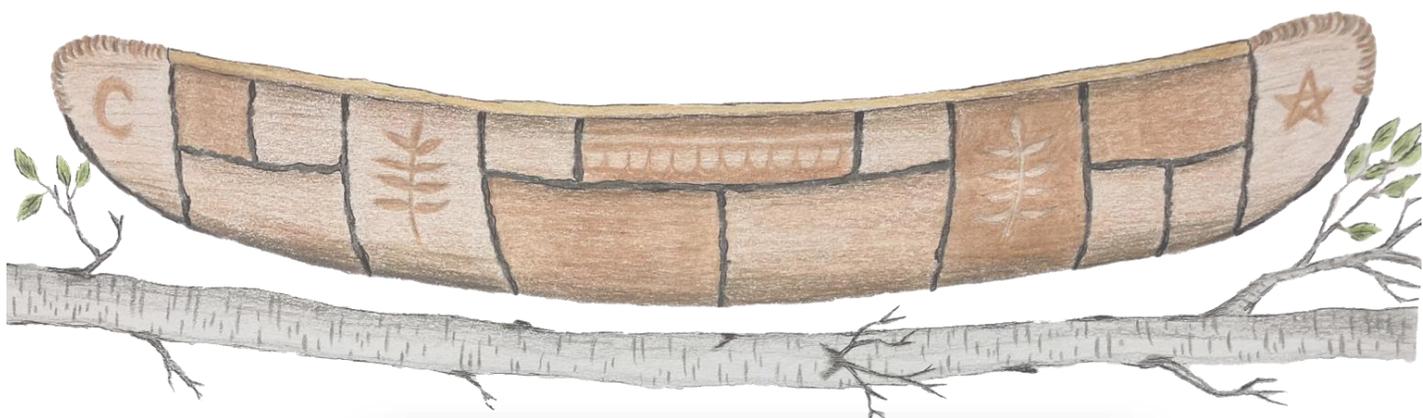
Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P33/4 Collectivité mi'kmaq d'Esgenoôpetitj (Burnt Church), vers 1895. Premières Nations.



## Réserves d'origine reconnues au Nouveau-Brunswick

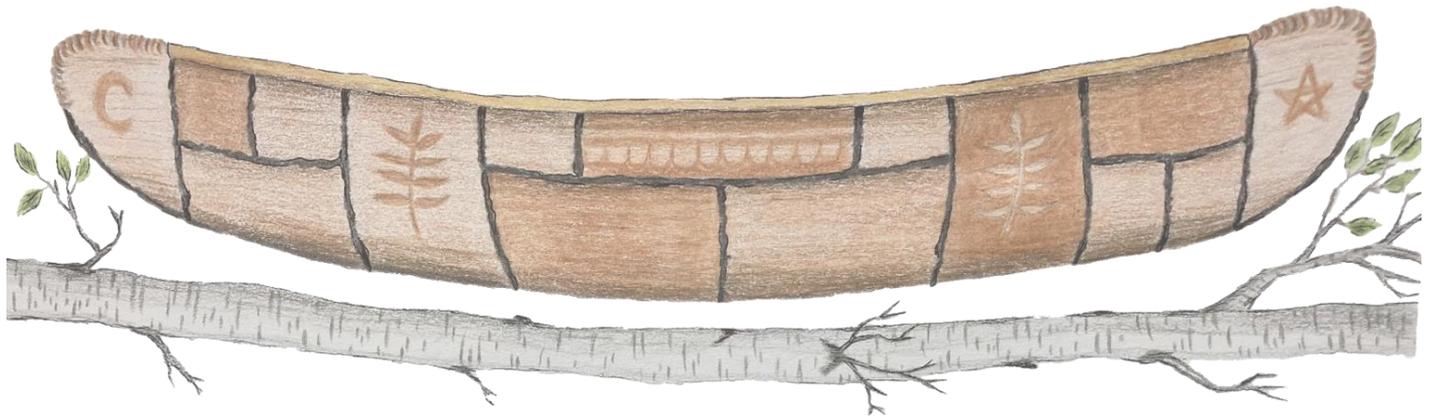
De nombreuses terres de réserve de collectivités autochtones ont, au fil du temps, changé de nom et de frontières. Ce phénomène est principalement dû à la colonisation. Le document numérisé ci-après répertorie les terres de réserve enregistrées dans les années 1800, au Nouveau-Brunswick. Les réserves sont des terres qui ont été désignées comme territoire des peuples autochtones. Traditionnellement, les réserves n'existaient pas, les territoires n'ayant alors pas de frontières. Les terres de réserve sont aujourd'hui allouées à des groupes autochtones pour qu'ils puissent y vivre. À certains moments de l'histoire, elles constituaient les seules terres sur lesquelles les Autochtones étaient autorisés à résider. Aujourd'hui, ils sont libres de vivre sur des terres de réserve ou en dehors de celles-ci. Le document ci-après fait partie d'un catalogue de relevés fonciers accompagnés de différentes dates. Chaque réserve répertoriée dans ce document a fait l'objet d'un relevé à l'époque. Toutefois, certaines des réserves de cette liste n'existent plus ou ne sont plus reconnues par le gouvernement provincial. Des modifications de limites figurent clairement à la page 10 du document. On voit qu'une réserve traditionnelle a été divisée et répartie dans d'autres réserves.



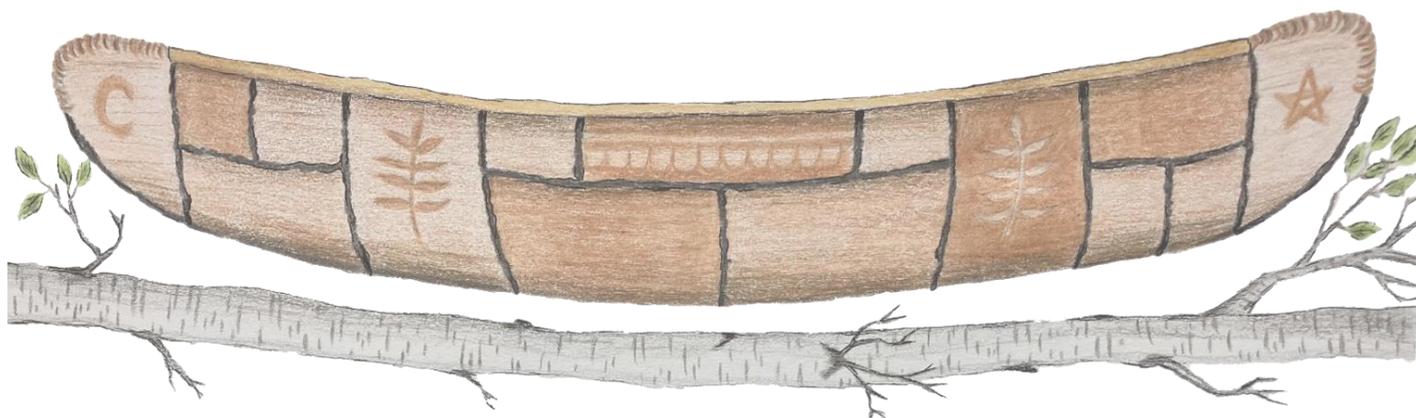
1. ✓	Big Hole Tract Indian Reserve No. 8 (Eel Ground and Red Bank)	(6 plans)
2. ✓	Buctouche Indian Reserve No.	(2 plans)
3. ✓	Burnt Church Indian Reserve No. 14	(3 plans)
4. ✓	The Brothers Indian Reserve (St. John)	(1 plan)
5. ✓	Devon Indian Reserve No. 30	(4 plans)
6. ✓	Eel River Indian Reserve No. 3	(1 plan)
7. ✓	Fort Folly Indian Reserve No. 27	(3 plans)
8. ✓	Indian Point	(1 plan)
9. ✓	Kingsclear Indian Reserve (French Village) No. 6	(2 plans)
10. ✓	Oromocto Indian Reserve	(1 plan)
11. ✓	Oxford Brook Indian Reserve	(1 plan)
12. ✓	Pabineau Indian Reserve No. 11	(4 plans)
13. ✓	Pokemouche River Indian Reserve	(2 plans)

Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

RS656/8 Pages répertorient les relevés fonciers des terres de réserve et les cartes correspondantes.



Red Bank Indian Reserve No. 4	(14 plans)
Richibucto Indian Reserve No. 15	(3 plans)
o Retracement and Restoration	
St. <del>Mary's</del> Basil Indian Reserve No. 10	(3 plans)
St. Mary's Indian Reserve	(1 plan)
South ESK Indian Reserve	(1 plan)
Tabusintac Indian Reserve No. 9	(2 plans)
Tobique Indian Reserve No. 20	(3 plans)
Woodstock Indian Reserve	(1 plan)
Total = (48 plans)	

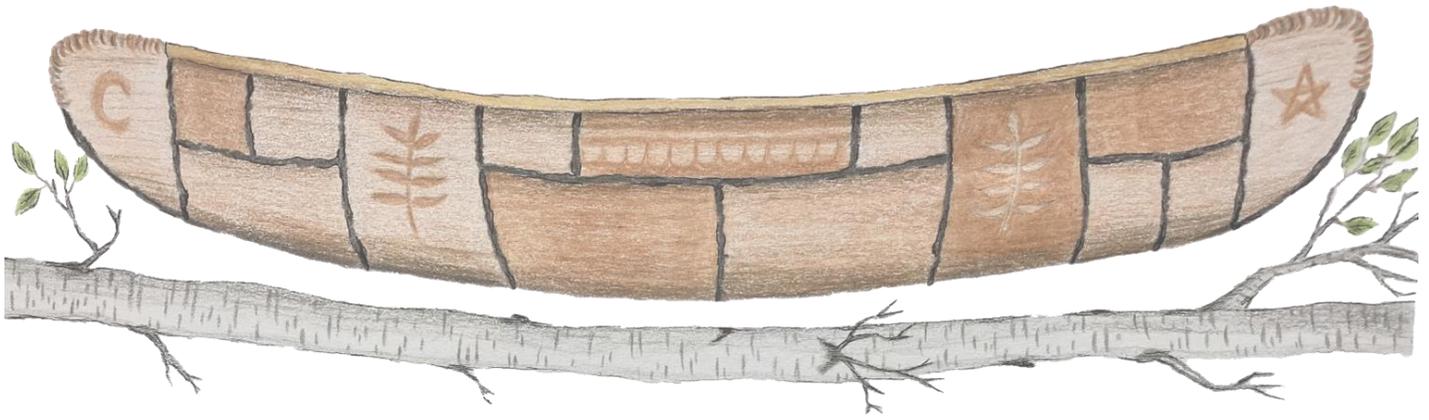


## Réserves actuelles reconnues au Nouveau-Brunswick

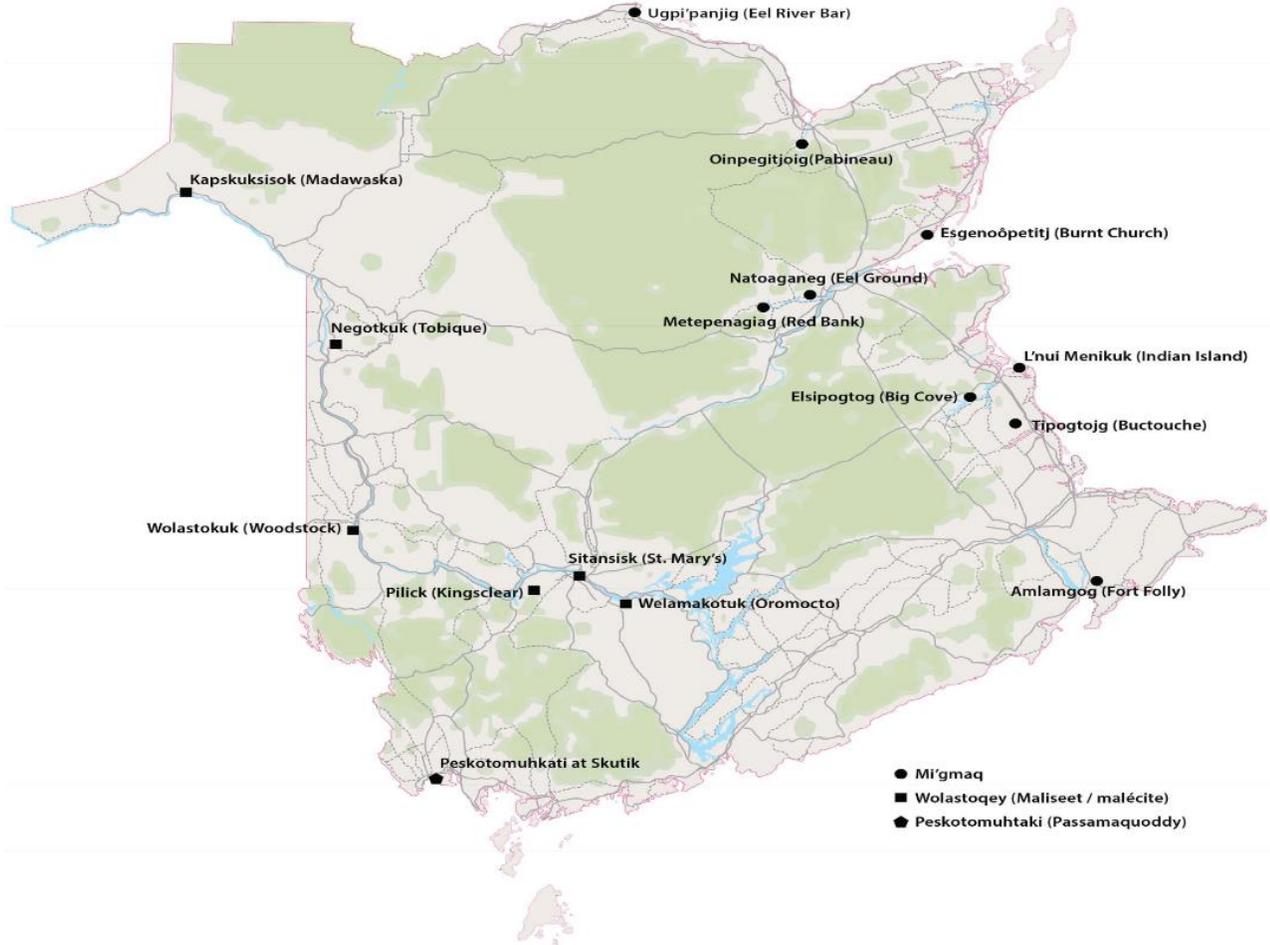
Une liste des terres de réserve, avec leur nom traditionnel et leur nom actuel en français, figure ci-après. Ces terres sont considérées comme les terres de réserve reconnues actuelles des Autochtones, selon le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Comme on peut le constater, trois principales nations autochtones, les Mi'kmaq, les Malécites et les Passamaquoddy, vivent aujourd'hui sur ces terres de réserve. Il est essentiel de comprendre que les groupes autochtones ne résident pas strictement sur des terres de réserve et que de nombreuses collectivités ont dépassé les limites territoriales de leur réserve. Le tableau suivant présente la liste des réserves actuelles reconnues par le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

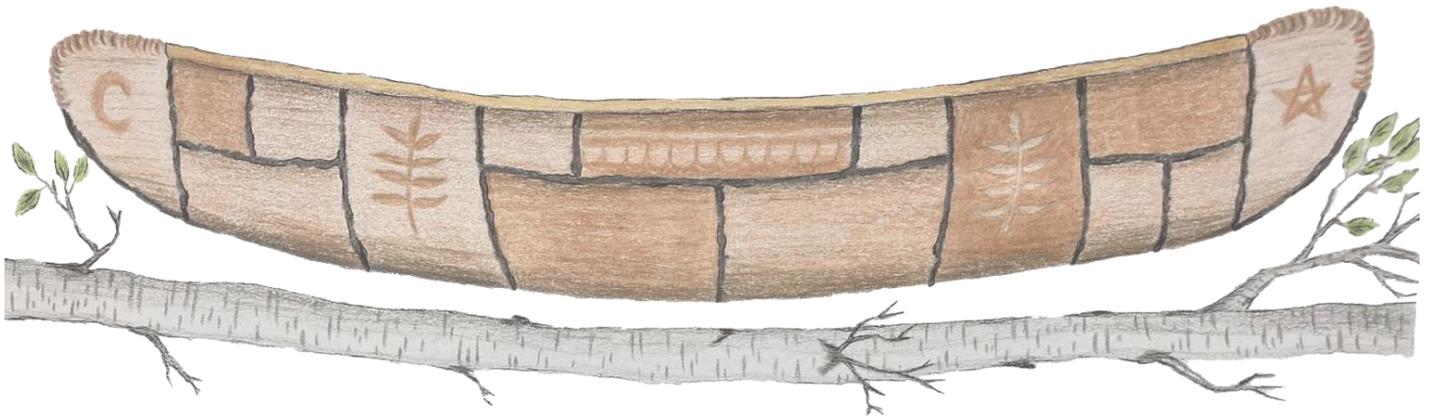
Nom d'origine de la réserve autochtone	Nom moderne de la réserve autochtone	Nation autochtone peuplant la réserve
Elispogtog	Première Nation de Big Cove	Mi'kmaq
Tipogtojg	Bande de Bouctouche	Mi'kmaq
Esgenoôpetitj	Bande de Burnt Church	Mi'kmaq
Notaganeg	Première Nation d'Eel Ground	Mi'kmaq
Ugpi'panjig	Bande d'Eel River Bar	Mi'kmaq
Amlamgog	Bande de Fort Folly	Mi'kmaq
L'nui Menikuk	Bande d'Indian Island	Mi'kmaq
Oinpegitjoig	Bande de Pabineau	Mi'kmaq
Metepenagiag	Nation mi'kmaq de Red Bank	Mi'kmaq
Pilick	Première Nation de Kingsclear	Malécites
Kapskuksisok	Première Nation malécite de Madawaska	Malécites
Welamakotuk	Bande d'Oromocto	Malécites
Sitansisk	Bande de St. Mary's	Malécites
Negotkuk	Bande de Tobique	Malécites
Wolastokuk	Bande de Woodstock	Malécites
Peskotomuhkati à Skutik	Peskotomuhkati à Skutik	Passamaquoddy

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Canada



La carte ci-après, fournie par le [gouvernement du Nouveau-Brunswick](http://www.gouv.nb.ca), montre les réserves et les nations actuellement reconnues dans la province. Elle est utile comme outil de comparaison; en effet, comme nous l'avons déjà mentionné, les cultures, les terres et les actions ne sont pas restées figées au Nouveau-Brunswick. En d'autres termes, les cultures, les collectivités, les relations, les techniques de survie, les modes de vie et la propriété foncière — autochtones et non autochtones — n'ont cessé d'évoluer, du fait des transformations de la société humaine et du monde naturel.





### Changements et révisions des limites des terres

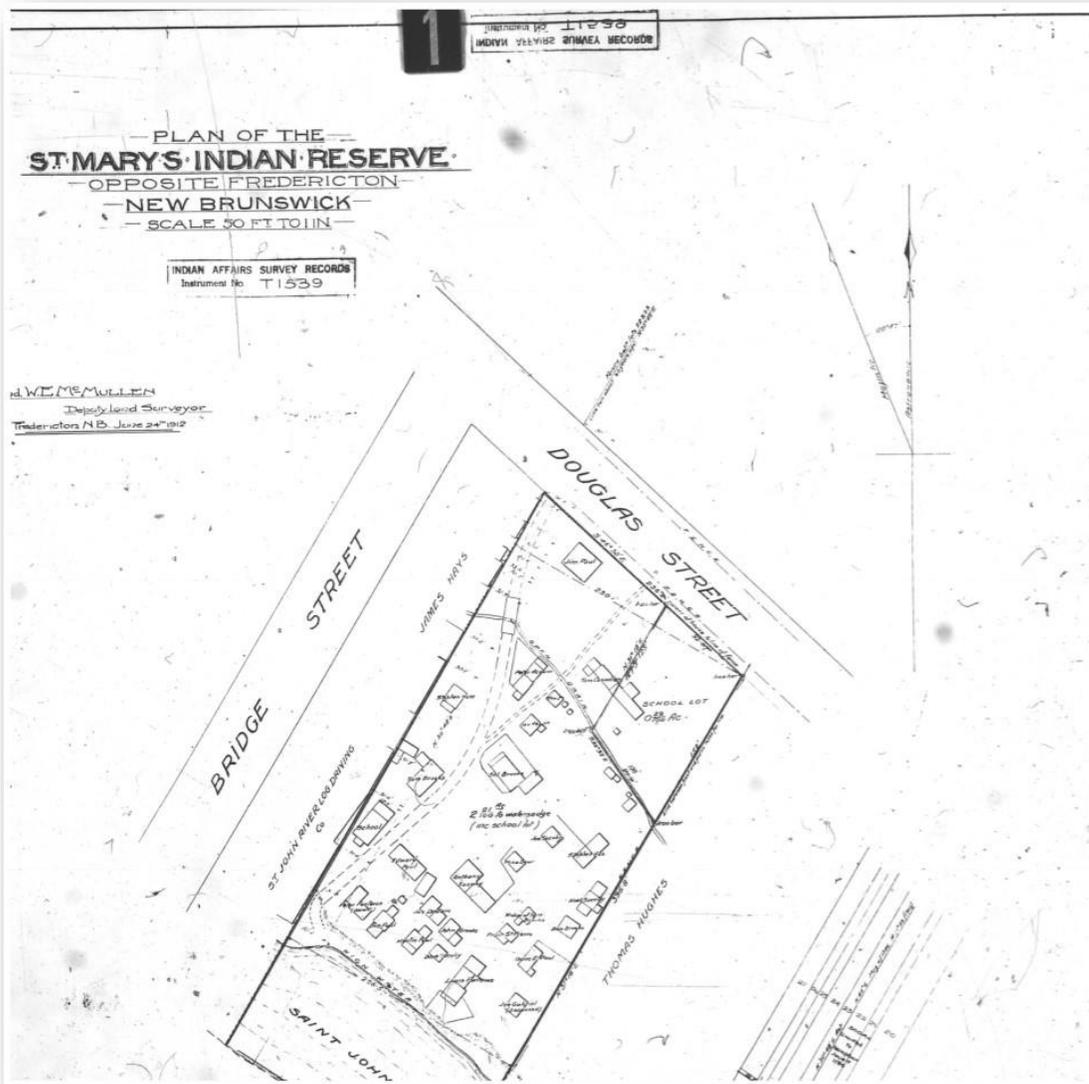
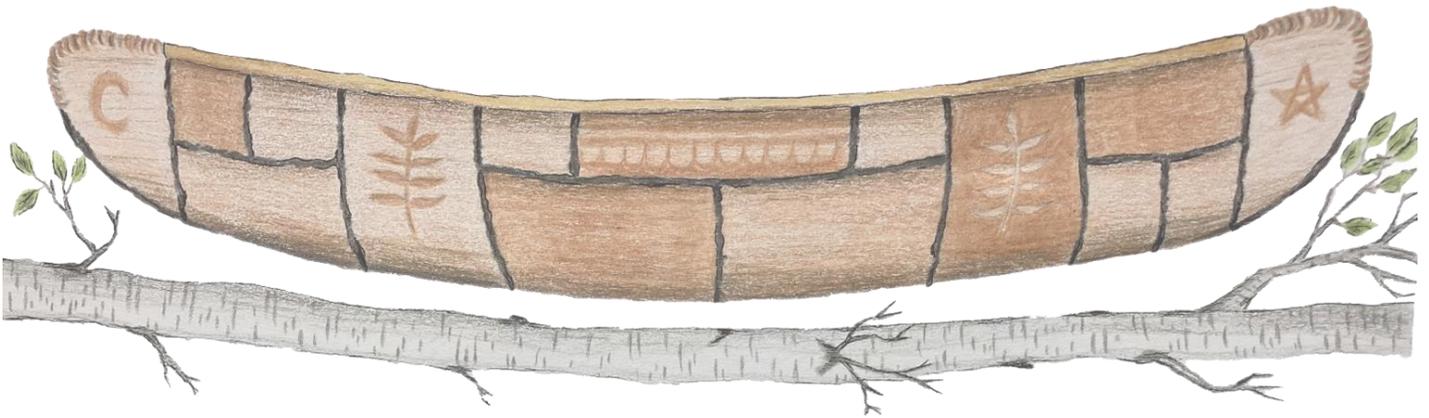
Les terres de réserve n'ont jamais été aménagées par des peuples ou par des collectivités autochtones. Il s'agissait plutôt de parcelles, situées sur les pires terres de la région, attribuées aux Autochtones pour y vivre par les dirigeants européens. Les terres de réserve n'étaient pas choisies pour répondre aux besoins des populations autochtones, mais plutôt pour ne pas gêner les colonisateurs. Au fil du temps, ces terres ont été divisées ou même entièrement supprimées. On trouvera, aux pages 11 et 12, quelques exemples de cartes et d'extraits de carnets d'arpentage qui indiquent ces changements, en particulier pour les réserves de St. Mary's et d'Eel Ground, au Nouveau-Brunswick.

L'image suivante représente une collectivité autochtone telle qu'elle vivait sur les terres de réserve traditionnelles. La photo provient de la région de Restigouche, au Nouveau-Brunswick. On y voit un wigwam traditionnel. Les wigwams sont des structures d'habitation fréquemment utilisées par les peuples autochtones du Canada atlantique. Fabriqués en écorce de bouleau d'été divers, ils sont généralement de forme conique. On y trouve habituellement un petit endroit réservé au feu de chauffage. Le trou dans le haut de la structure permet de laisser s'échapper la fumée du feu. L'autre structure, à gauche de l'image, est un fumoir, une construction également très répandue dans les collectivités autochtones traditionnelles et dans les réserves autochtones modernes. Il permet de fumer le poisson et les viandes à des fins de conservation. La conservation était une activité cruciale pour les peuples autochtones, car, pendant les mois d'été, ils ne pouvaient pas conserver, en l'état, les produits de la chasse et de la cueillette, en raison des conditions météorologiques.



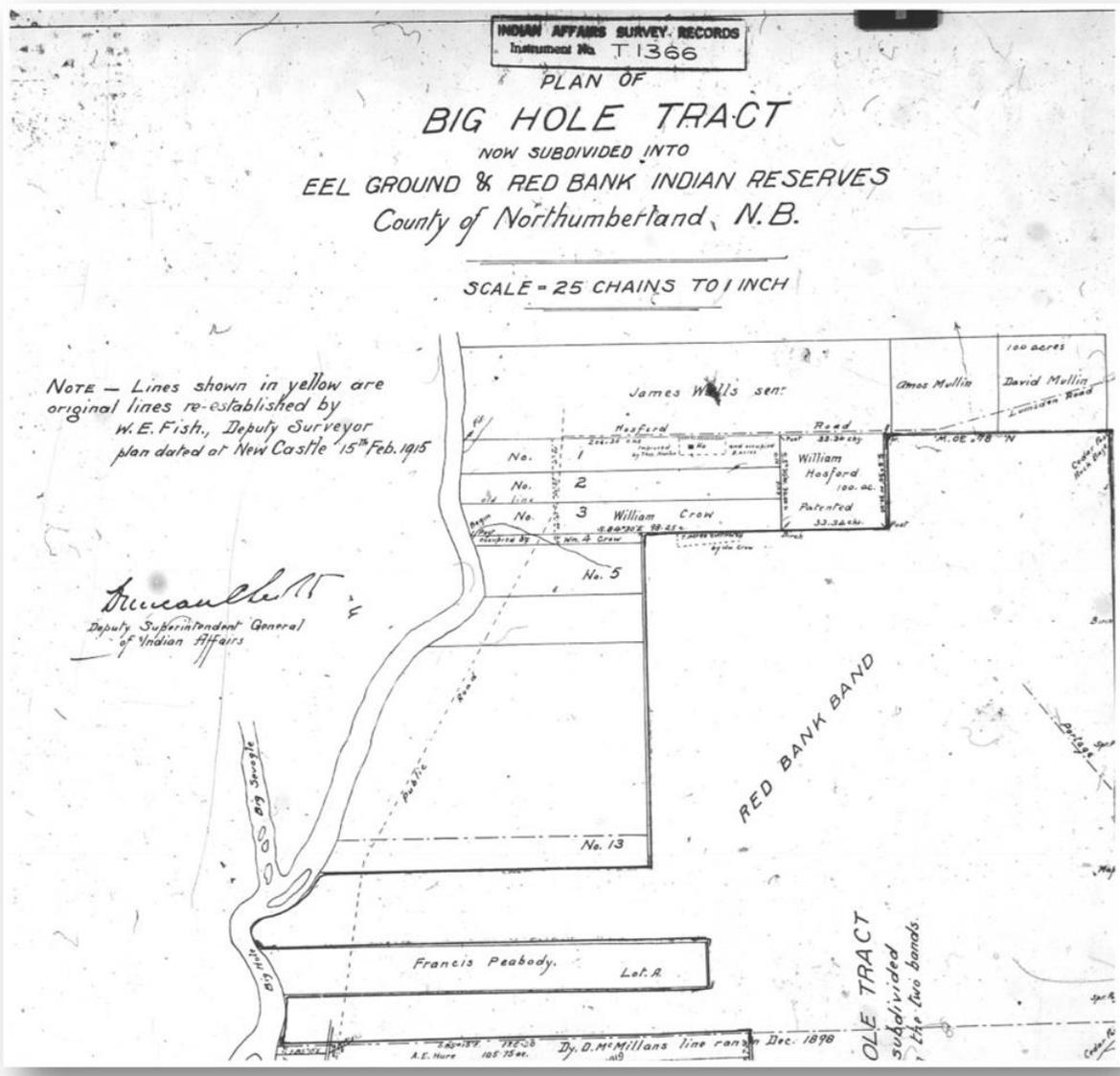
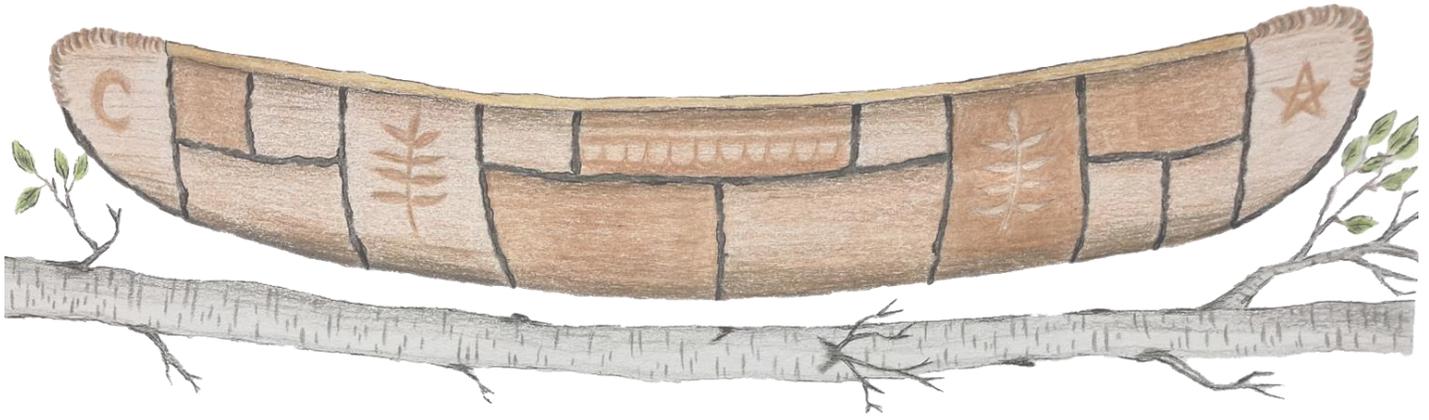
Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P590/1 Fumoir et wigwam, région de Restigouche, vers 1906

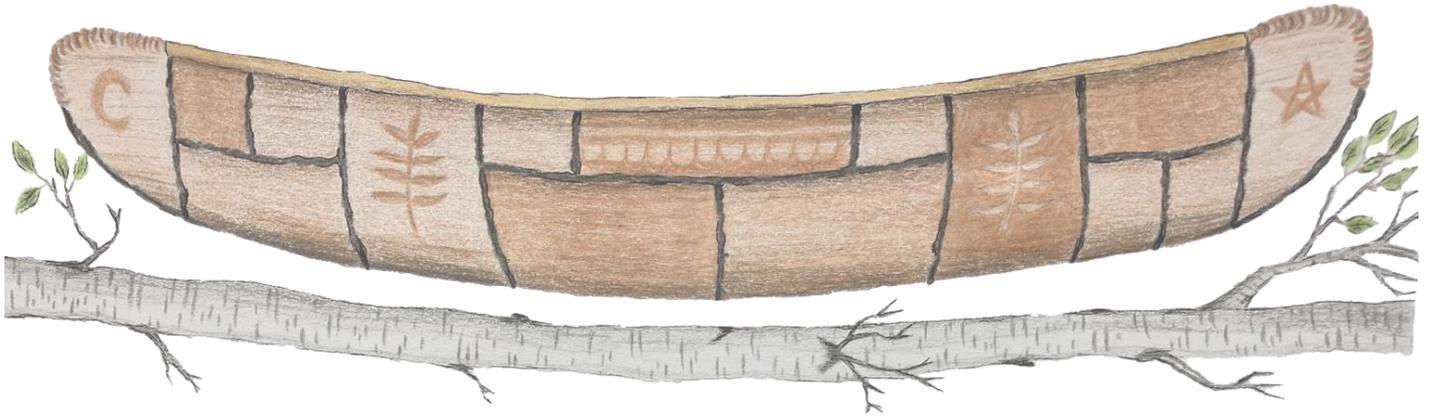


Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

RS656/8 La réserve de St. Mary's est l'une des nombreuses réserves qui ont déménagé et dont la taille a évolué. Ce relevé a été effectué en 1912.

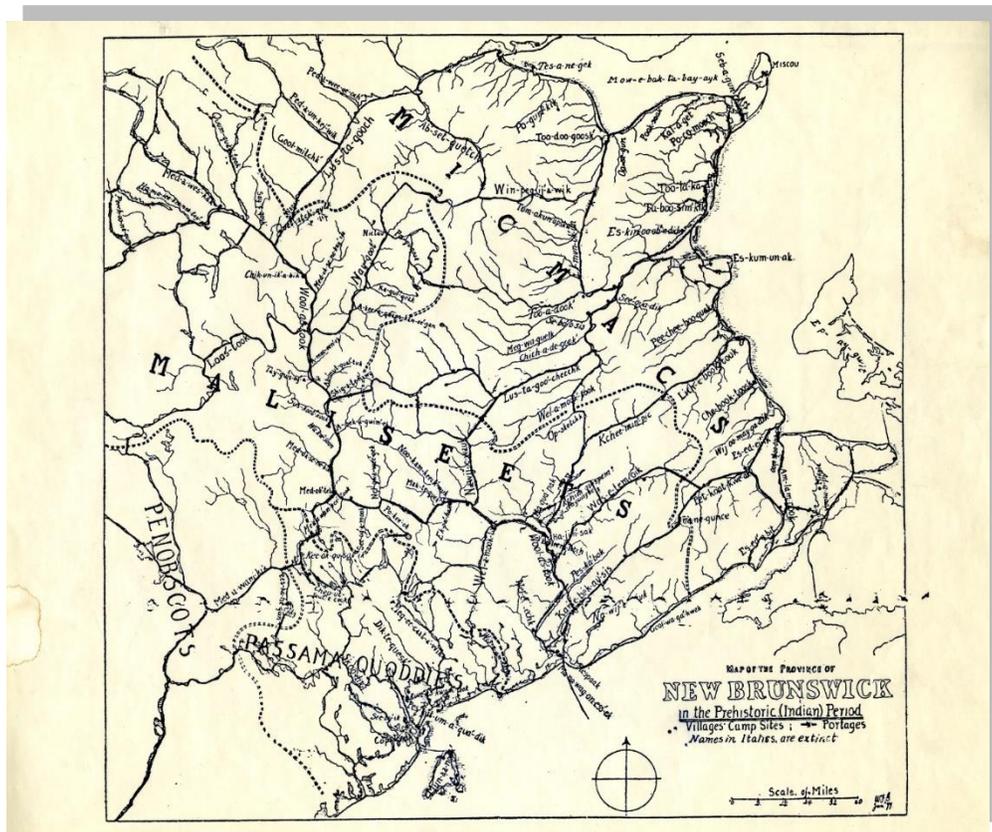


Archives provinciales du Nouveau-Brunswick  
RS656/8 La réserve de Big Hole a été divisée en trois réserves en 1915.



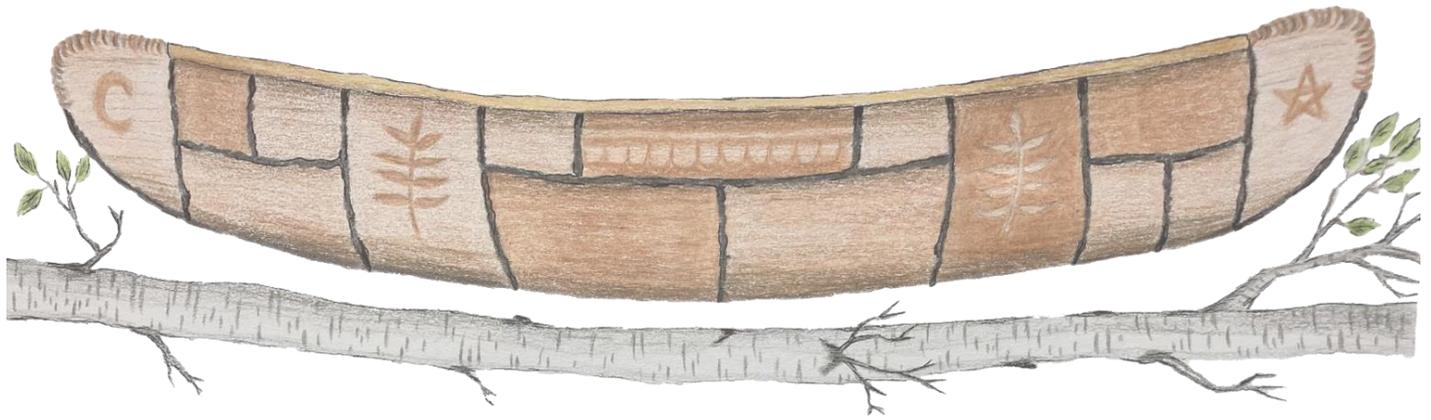
### Occupants traditionnels des terres de réserve au Nouveau-Brunswick

La taille des groupes autochtones traditionnels a évolué au fil du temps. À l'heure actuelle, les Mi'kmaq, les Malécites et les Passamaquoddy sont les trois principales nations autochtones du Nouveau-Brunswick peuplant les terres de réserve. Selon le système d'inscription des Indiens du ministère fédéral des Affaires autochtones et du Nord Canada, il y avait environ, au 31 décembre 2018, 16 246 Autochtones au Nouveau-Brunswick, dont 9 780 vivaient sur des terres de réserve (Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2018). La carte ci-après montre qu'en 1899, les Penobscot constituaient une autre nation répandue au Nouveau-Brunswick; toutefois, il n'existe aujourd'hui aucune réserve officielle peuplée de Penobscot.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

H3/203/1899 Carte de la province du Nouveau-Brunswick, avant l'arrivée des Européens (période « préhistorique » [indienne]). Créée en 1899.



## Résumé du thème

Cette section fournit un aperçu du thème 1 : Terres des réserves autochtones traditionnelles dans la région du Nouveau-Brunswick. Tout au long de la section, on a présenté divers sujets, contextualisés et accompagnés d'images, concernant les terres autochtones. Les questions-réponses ci-après peuvent permettre de mieux les appréhender et soulignent l'apport que peuvent représenter les documents des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick pour traiter plus en profondeur ces questions. Ces questions-réponses sont destinées à être utilisées comme point de départ pour aller plus loin et mieux comprendre les enjeux présentés.

Question : Quelles sont les quatre principales nations autochtones qui occupaient traditionnellement le Nouveau-Brunswick?

Réponse : Les Malécites, les Mi'kmaq, les Passamaquoddy et les Penobscot sont les quatre nations autochtones connues qui vivaient traditionnellement sur des terres du Nouveau-Brunswick. Une meilleure compréhension de ces groupes et de l'histoire commune avec les Européens, en matière d'attribution des terres, de résidence et d'événements historiques, constitue une base essentielle pour commencer à appréhender tous les événements qui se sont produits dans l'histoire du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Question : Combien de réserves autochtones au Nouveau-Brunswick sont reconnues par la Province?

Réponse : Aujourd'hui, quinze réserves autochtones sont reconnues par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Pour plus de contexte, on notera qu'il y avait 21 réserves documentées dans les relevés du Nouveau-Brunswick effectués de la fin des années 1800 et au début des années 1900. Il est important de reconnaître que les terres de réserve n'étaient pas les seuls territoires sur lesquels résidaient les Autochtones et qu'elles ne constituaient pas des territoires autochtones traditionnels, mais qu'elles ont plutôt été « données » aux collectivités autochtones par les dirigeants européens.

### Conseils pour effectuer des recherches dans les archives autour du thème 1 :

Lorsque vous effectuez des recherches aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, il est important de comprendre qu'il convient d'utiliser un langage correspondant à la période et à la situation sur lesquelles vous effectuez vos recherches. Si vous souhaitez en savoir plus sur les terres des réserves autochtones, vous pourriez consulter les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick et envisager d'utiliser des termes tels que « Indiens », « Premières Nations », « Autochtones », « Malécites », « Micmacs » et « Mi'kmaq » dans vos recherches. L'utilisation de tels mots-clés vous permettra d'obtenir des résultats pertinents sur le plan historique, par rapport à certaines situations, comme l'établissement de relevés fonciers et la création des réserves. Ces termes, largement utilisés à l'époque, vous permettront une recherche plus large, même si, aujourd'hui, ils ne sont pas tous considérés comme appropriés.



## Thème 2 : Pratiques et cérémonies autochtones traditionnelles

### Présentation

Aujourd'hui, les Autochtones et leurs coutumes sont perçus et compris très différemment par rapport à la façon dont ils l'étaient traditionnellement. Au Nouveau-Brunswick, de nombreuses collectivités et nations ont modifié et fait évoluer leurs pratiques, en raison des nouvelles technologies et des outils innovants auxquelles la société, dans son ensemble, a eu accès, au fil du temps. Les pratiques traditionnelles, telles que la pêche, la chasse, la cueillette, l'utilisation de canots, l'habillement et les costumes traditionnels, ainsi que les cérémonies, se sont transformées, et il est important de comprendre cette évolution. Les coutumes et les pratiques traditionnelles des cultures autochtones s'avèrent, encore aujourd'hui, des compétences précieuses. Par exemple, la pêche est un savoir-faire particulièrement apprécié de nos jours. L'image ci-après montre un Autochtone du Nouveau-Brunswick qui, après la pêche, est prêt à nettoyer et à préparer le poisson en vue de le frire ou de le fumer, à des fins de conservation.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P13/119 Autochtone s'appropriant à préparer le poisson qu'il a pêché à des fins de conservation.

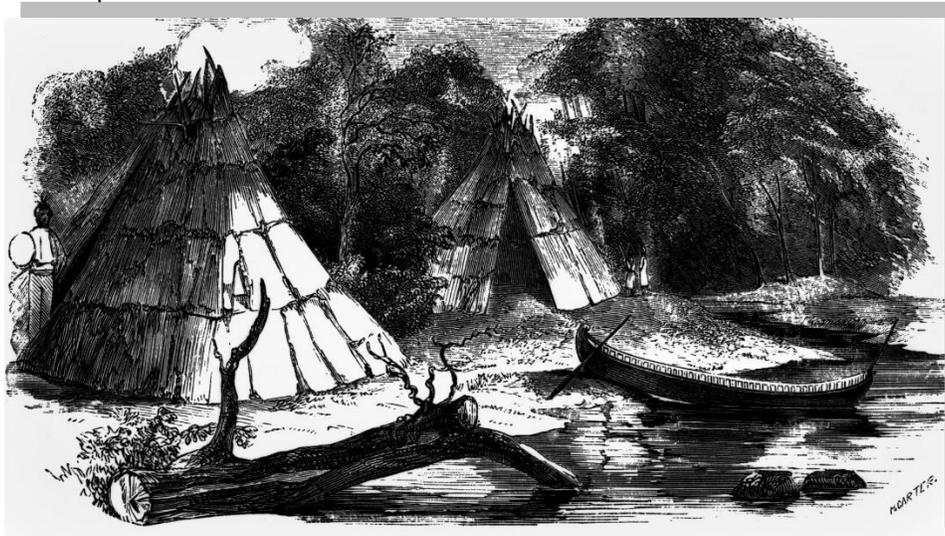


## Cérémonies au sein des collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick

Les cérémonies au sein des collectivités autochtones traditionnelles sont aujourd'hui différentes de ce qu'elles étaient du début des années 1700 jusqu'au début des années 1900. Elles peuvent revêtir de nombreuses formes et viser des objectifs variés. On trouve, par exemple, dans les cultures autochtones, des cérémonies de suerie, des cérémonies du lever et du coucher du soleil, des cérémonies de deuil et des cérémonies de célébration. Les cérémonies au sein de collectivités autochtones n'ont pas changé d'objet, mais ont évolué dans leur forme et dans leurs modalités d'exécution. Ces changements sont survenus à la suite de l'assimilation ainsi que de la perte des liens culturels et des connaissances. Traditionnellement, de nombreux peuples autochtones accordaient une grande importance aux cérémonies qu'ils mettaient en œuvre en tant que pratiques de célébration, d'acceptation et de motivation. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités autochtones pratiquent encore des cérémonies, comme les pow-wow, les fêtes, les cercles de conversation et de nombreux types de danse. Ces cérémonies, incarnant une forme de rassemblement et de célébration culturelle véritablement « pure », jouent un rôle crucial et constituent une partie importante de la vie de la plupart des Autochtones.

Les cérémonies habituelles, documentées dans les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick, comprennent les cérémonies après la mise à mort du gibier chassé pour s'en nourrir, les cérémonies pour honorer les aînés, les cérémonies d'accueil des cycles de la nouvelle lune, les cérémonies de célébration, les cérémonies de suerie, les cérémonies de la danse du soleil, les cérémonies de prière et les cérémonies de deuil. Toutes ces cérémonies revêtent des formes différentes et peuvent être utilisées, selon la collectivité et la situation, à des fins différentes.

Beaucoup de ces cérémonies sont encore pratiquées régulièrement aujourd'hui. S'il est vrai que certaines d'entre elles ont évolué et se sont simplifiées au fil du temps, elles jouent toujours un rôle très particulier au sein des cultures autochtones du Canada qui les perpétuent. Contrairement à leurs caractéristiques traditionnelles, de nombreuses cérémonies autochtones sont devenues plus religieuses ou mentionnent des symboles religieux. Les cérémonies se déroulent le plus souvent autour d'un feu, en cercle, dans une hutte ou dans un wigwam, ou en petits groupes. Le cercle, considéré comme la meilleure façon de voir et d'entendre tout le monde de la manière la plus égalitaire possible, est une organisation très répandue dans les cultures autochtones.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P70/70 Wigwams et canots autochtones, au bord de l'eau, 1847.



## Pratiques communautaires traditionnelles



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P93/V16 Hommes et enfants malécites/wolastoqiyik, appartenant probablement à la Première Nation de Tobique, fabriquant des chaises et des paniers, devant une cabane en rondins, près de Perth, 1938.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P93/V19 Autochtones pratiquant la pêche à l'anguille avec des bateaux et des chevaux.



Chaque nation du monde, autochtone ou non, se distingue par des pratiques et des traditions particulières. Au Nouveau-Brunswick, nombre de réserves et de nations autochtones partageaient des pratiques similaires, essentiellement du fait que les ressources auxquelles elles avaient accès étaient les mêmes. De nombreuses nations, aussi bien dans le passé que de nos jours, sont connues pour leur capacité à vivre et à survivre en utilisant des ressources naturelles (telles que la faune, le bois, les herbes et les plantes, ainsi que l'eau) et non pas des équipements ou des ressources modernes industriels. Par exemple, de nombreux groupes autochtones vivent du gibier sauvage qu'ils chassent depuis des siècles. La plupart d'entre eux, sinon tous, sont également connus pour leurs compétences en matière d'artisanat. Ce savoir-faire va de la maîtrise de l'intégralité du processus de fabrication de paniers en frêne à la production d'ustensiles de cuisson en écorce de bouleau.

De nombreux peuples et groupes autochtones sont fiers des connaissances qu'ils détiennent et continuent de les enseigner, en s'appuyant sur des récits, afin que les nouvelles générations puissent apprendre à utiliser les ressources du Nouveau-Brunswick. Des groupes autochtones, comme les Métis du Nouveau-Brunswick, sont également connus pour la construction d'équipements plus volumineux, comme des canots en écorce de bouleau et des wigwams. Les Autochtones se sont généralement adaptés aux ressources que la nature leur fournissait, ont appris à les utiliser et continuent de le faire.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P5/181 Sportif et guides autochtones (tenant des raquettes), avec du gibier, en hiver. À l'extrême gauche, Gabe Acquin, vers 1875.



### Commerce avec des groupes non autochtones

Les images ci-après illustrent la façon dont les peuples autochtones ont survécu depuis le début. Le commerce a constitué, dans ce cadre, un élément crucial, au même titre que les pratiques de conservation et d'artisanat leur ayant permis de pourvoir à leurs besoins et de survivre.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P40/7 Autochtones séchant des peaux à Grand Manan, vers 1900.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P93/32 Vannière autochtone assise à côté d'une pile de paniers, 1951.



De nombreux groupes autochtones produisaient des biens destinés à des groupes non autochtones, avec lesquels ils commerçaient. Ces échanges avaient souvent lieu dans les zones côtières des provinces de l'Atlantique (côte est du Canada). En effet, tous ces groupes, autochtones ou non, étaient connus pour leurs bateaux et pour leurs embarcations. Les peuples autochtones des Maritimes étaient renommés pour leurs pirogues en écorce de bouleau, tandis que d'autres groupes étaient connus pour leurs bateaux en bois et en acier, dotés de voiles de plus grande taille. Au Nouveau-Brunswick, il est courant de retrouver aujourd'hui des objets autochtones en pierre. Cependant, il est rare de mettre la main sur des artefacts fabriqués dans d'autres matériaux, du fait de leur biodégradabilité. Dans la province, les Autochtones et les non-Autochtones entretenaient des relations commerciales; les premiers fournissaient, par exemple, aux seconds des fourrures, des peaux, des animaux ou du gros gibier, des bois ou des os, des paniers et des tambours à main. En retour, ils obtenaient des clous, des petits objets métalliques, de la corde, des vêtements, des haches et, plus récemment, des armes.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P590/42 Abraham Lansing. Deux guides et un homme dans un canot en écorce de bouleau décoré.



## Résumé du thème

Cette section fournit un aperçu du thème 2 : Pratiques et cérémonies autochtones traditionnelles. Le but de cette section est de mettre en contexte les modes de vie traditionnels des Autochtones et de leurs collectivités, ainsi que les valeurs qui étaient souvent les leurs. Il est important de comprendre les modes de vie traditionnels des premiers peuples de la province du Nouveau-Brunswick. En effet, compte tenu de la raréfaction des ressources, nous devrons probablement nous tourner, à l'avenir, vers ces façons de vivre plus durables. Lorsque les entreprises et le système économique moderne ne pourront plus être maintenus, l'utilisation des ressources naturelles, de manière maîtrisée et durable, contribuera à la survie de la société, pour longtemps encore.

Ces modes de vie ne sont pas seulement durables, mais également pertinents. L'ensemble de la population peut profiter de l'adoption de ces façons de vivre. L'apprentissage des différentes possibilités d'utilisation des ressources naturelles contribue certainement au maintien d'un mode de vie sain au Nouveau-Brunswick. Fabriquer des objets à partir de matériaux naturels, utiliser des outils pour plusieurs tâches et exploiter au maximum tout ce que l'on peut récolter constituent des moyens simples, permettant à chacun de protéger l'environnement et de s'en remettre davantage à des produits naturels, plutôt qu'à des produits et à des équipements fabriqués.

Dans ce thème, la fabrication de paniers occupe une place centrale, car il s'agit d'un élément de la culture autochtone qui fait encore partie intégrante de la pratique de nombreux groupes vivant dans toute la province. Beaucoup de gens comptent encore sur leur capacité à fabriquer des objets artisanaux et artistiques, comme des paniers de frêne, pour gagner leur vie. Lorsqu'au cours de vos études, vous approfondissez vos connaissances technologiques et comprenez à quel point notre monde d'aujourd'hui est devenu sophistiqué, gardez à l'esprit l'identité des premiers groupes humains à avoir fait preuve d'innovation et à avoir utilisé les premières technologies. Toute cette évolution plonge ses racines dans la culture et dans les activités des peuples autochtones et dans leur capacité à vivre à partir de ressources naturelles.

Question : Pourquoi le commerce avec les groupes autochtones a-t-il été lancé par des non-Autochtones? Quelle était leur motivation?

Réponse : Les non-Autochtones ont amorcé des échanges avec les groupes autochtones des Maritimes en raison de leur capacité à chasser des animaux et à nettoyer leur fourrure. Le commerce des fourrures a constitué un épisode essentiel de l'histoire du Nouveau Monde. Aujourd'hui, les fourrures sont devenues très coûteuses, mais, traditionnellement, elles étaient échangées contre des objets manufacturés européens tels que des armes (des fusils) et contre des bateaux, plus gros que des canots, que les groupes autochtones de la côte est n'avaient pas l'habitude d'utiliser et qui étaient nouveaux pour eux.

Question : À partir de quels arbres les paniers sont-ils généralement fabriqués?

Réponse : Les paniers, même ceux fabriqués à une époque plus récente, utilisent du bois de frêne, en raison de ses caractéristiques uniques. En effet, il se fend naturellement le long des anneaux de croissance de l'arbre. Une fois fendues, les bandes sont poncées et tissées pour former des paniers de toutes tailles. La plupart des paniers sont enveloppés ou attachés avec des racines d'épinette, une racine récoltée naturellement qui pousse sous terre.

### Conseils pour effectuer des recherches dans les archives autour du thème 2 :

Lorsque l'on effectue des recherches dans les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, il est important de savoir comment obtenir des ressources sur les pratiques habituelles des Autochtones. Les cérémonies constituent un sujet sur lequel il est difficile de trouver des renseignements; en effet, la plupart d'entre elles étant sacrées, elles ne sont documentées ni dans des écrits ni dans des photographies. La meilleure façon d'en apprendre davantage sur des sujets délicats, comme les cérémonies, consiste à en parler avec des anciens et avec des membres de la collectivité. La terminologie qu'il faut envisager d'utiliser comprend des termes comme « chasse », « pêche », « récolte », « cérémonies », « Indiens », « Micmacs », « Premières Nations », « Autochtones » ou « Métis ». Vous trouverez ainsi des renseignements pertinents pour la période étudiée.



## Thème 3 : Langues autochtones et formes historiques de communication

### Introduction

Dans toutes les cultures, la langue joue un rôle quasiment sacré. Mais, pour les peuples autochtones du monde entier, elle est souvent considérée comme bien plus qu'une simple langue : elle permet de transmettre les récits de génération en génération, de véhiculer les apprentissages et de maintenir en vie ces cultures si fragiles. Les groupes autochtones du Nouveau-Brunswick ont des histoires similaires à celles d'autres groupes à travers le pays. Cependant, certaines personnes et certaines familles ont dû faire face à des initiatives massives visant à assimiler les Autochtones, notamment les « pensionnats indiens » et ont perdu, de ce fait, leur langue comme partie constitutive de leur identité. Le fait de n'avoir pas pu enseigner aux enfants leur langue, à l'âge où ils grandissaient, a eu des répercussions énormes sur le nombre de personnes qui parlent encore aujourd'hui une langue autochtone.

Dans de nombreux cas, les groupes d'origine européenne avaient comme objectif d'assimiler les Autochtones à leur propre culture. Cette volonté d'assimilation va s'avérer particulièrement problématique dans le domaine de la langue, la culture autochtone étant transmise oralement et s'appuyant largement sur des récits, sur des légendes et sur le folklore. Les normes sociales contemporaines incluent rarement les pratiques traditionnelles des groupes autochtones, comme les récits et des modes de vie ne laissant pas d'empreintes. Aujourd'hui, il est important de respecter les langues traditionnelles et de permettre aux personnes qui souhaitent parler leur propre langue de le faire. L'apprentissage de la langue est l'un des éléments les plus cruciaux pour comprendre la culture autochtone. Par exemple, la plupart des mots des langues autochtones ne se traduisent pas en un seul mot, mais plutôt en une phrase ou en un sentiment. En mi'kmaq, « P'jilasi » est le mot utilisé pour le mot français « bienvenue ». Toutefois, littéralement, il signifie « Entrez et prenez votre place ».

Les langues autochtones sont devenues un sujet très populaire, ces dernières années, en raison de leurs racines remontant particulièrement loin dans le passé. Chaque mot, formulé dans une langue autochtone, a un lien avec la vie que les peuples autochtones vivaient il y a des siècles (quelque chose que nous ne pouvons pas pleinement comprendre aujourd'hui). Bien que chaque groupe autochtone ait procédé à des adaptations, la signification sous-jacente reste similaire. Les Malécites prononcent peut-être les mots légèrement différemment et leur attribuent des significations un peu différentes, par rapport à un autre groupe, mais il existe généralement de solides similitudes entre les langues autochtones. De nombreuses langues des cultures autochtones sont très authentiques, directes et sont souvent basées sur des éléments naturels (animaux, paysages, herbes et plantes, etc.) qui exerçaient probablement une forte influence, lorsque les peuples autochtones étaient les seuls êtres humains à vivre sur ces territoires et à occuper la terre sur laquelle nous résidons aujourd'hui.

Ce thème permet aux lecteurs d'appréhender une chronologie de la façon dont les langues autochtones ont évolué au Nouveau-Brunswick, au fil du temps, et met en évidence des exemples des différentes méthodes de communication et de contacts utilisées. La langue et la communication jouent un rôle essentiel dans notre société moderne et ce n'était pas différent il y a des années, lorsque les peuples autochtones étaient, ici, les principaux occupants.



### Changements linguistiques au sein des nations et des collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick

La langue évolue, au fil du temps, au sein de n'importe quelle culture ou de n'importe quelle région, en raison de la rotation constante des locuteurs et des personnes qui l'enseignent aux nouvelles générations. Pour les groupes autochtones, les choses ne sont pas différentes, si ce n'est que leurs langues étaient, traditionnellement, orales ou artistiques, plutôt qu'écrites.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles une langue évolue : le changement peut, par exemple, se produire du fait d'un échec éducatif, d'un déficit d'éducation, d'une évolution des besoins sociétaux et, pour les groupes autochtones, de tentatives d'assimilation, à l'école et dans les collectivités. La page 23 montre une lettre, écrite en 1986 par le chef de la bande de St. Mary's, traitant de l'importance de l'enseignement des langues autochtones aux enfants. Le chef faisait remarquer — dans un contexte où la Province du Nouveau-Brunswick introduisait, à l'époque, l'apprentissage du français aux côtés de l'anglais, sans proposer, toutefois, l'enseignement d'une langue autochtone (malécite ou mi'kmak) — l'importance que l'apprentissage d'une langue autochtone pourrait avoir pour les élèves. Les langues autochtones sont encore parlées et utilisées, de nos jours, dans certaines collectivités autochtones. Cependant, il est courant que la langue ne soit ni couramment parlée ni maîtrisée à l'écrit, parce qu'elle présente des lacunes et qu'il y a des sauts générationnels parmi ceux qui sont capables de comprendre leur langue traditionnelle.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

P5-81 Enfants malécites de la réserve Saint Mary's, du côté nord de Fredericton, s'appêtant à se rendre à l'école avec des livres et une ardoise.



February 28, 1986

EDUCATION

MAR 4 1986

RECEIVED

REÇU

Polches, R.  
03-11-86

Honourable Jean Pierre Ouellett  
Minister of Education  
P.O. Box 6000  
Fredericton, New Brunswick  
E3B 5H1

Dear Honourable Minister:

I am the Chief of the St. Mary's Indian Reserve. I am writing to you on behalf of my people and the Band Council.

An urgent and pressing concern has been raised by the Indian students and parents concerning the requirement to study the French language. This course requirement should be substituted by our Indian Language.

We currently employ four people to teach the Maliseet and MicMac Languages to our students attending the Provincial schools in the city. Our Language, customs, culture and heritage are very important to our people. Our students gain more pride and self-confidence as they learn our language.

It is also my understanding that the office of Government Reform wants only to stress the two official languages of this Province. I would like your commitment to support our request which is to have our Indian languages accepted as substitute for the French Language. The French course could be an elective for Indians who choose to do so.

I would appreciate an early reply and support.

Sincerely,

*Chief Richard Polches*  
Chief Richard Polches,  
St. Mary's Indian Band

c.c. Premier Richard Hatfield  
School Board Office - District 26  
- Dr. Dan Hurley, Chairman  
- Dr. Barry Miller  
- Mr. Gary Sacobie, School Board Member

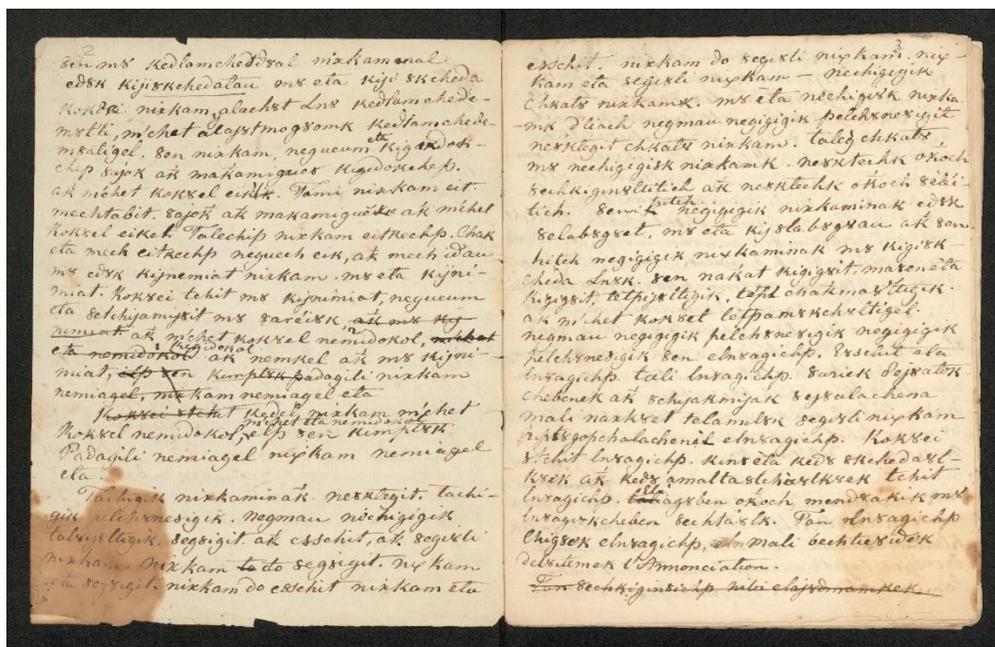


## Langues autochtones communes au Nouveau-Brunswick

De nos jours, diverses langues sont parlées au Nouveau-Brunswick, notamment le malécite et le mi'kmaq, le français et l'anglais. Les principales langues autochtones incluaient traditionnellement le mi'kmaq, le malécite et le passamaquoddy. Aussi longtemps que les nations Penobscot ont été présentes dans les régions côtières de la province, leur langue était également parlée. Aujourd'hui, l'anglais et le français sont les langues les plus répandues à l'extérieur et au sein des collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick.

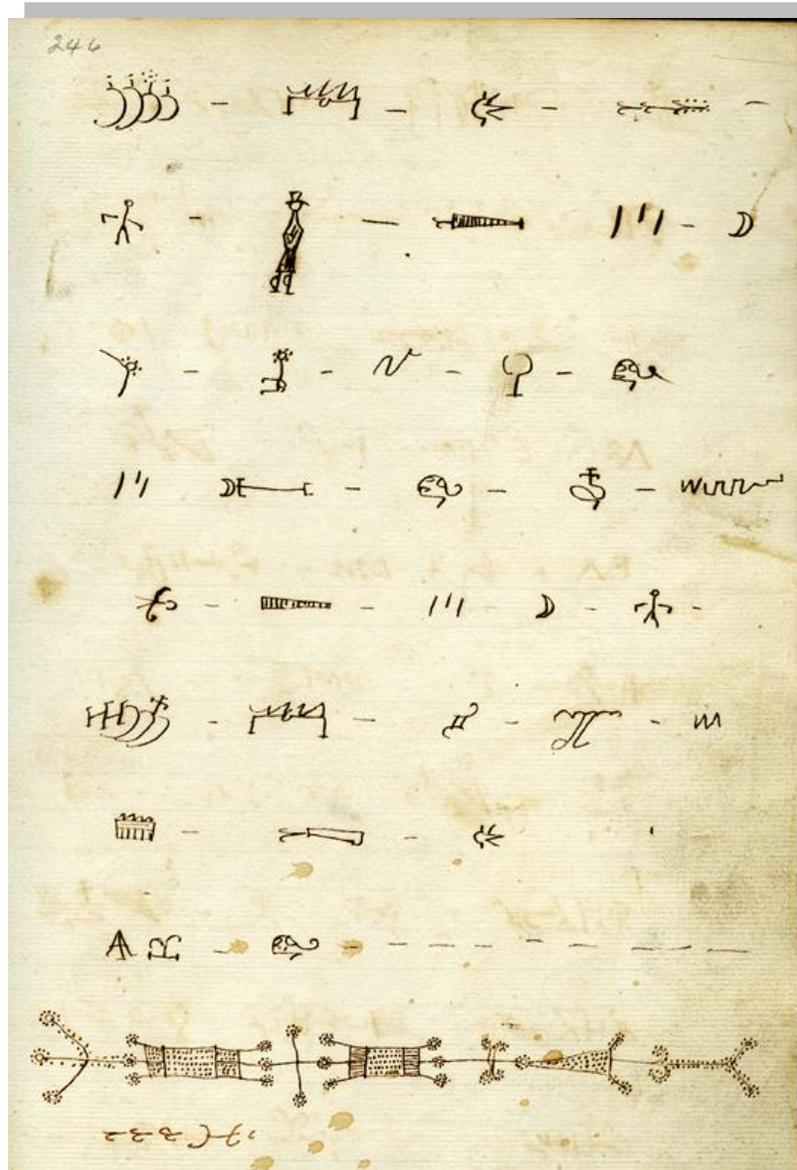
Comme toute région, le Nouveau-Brunswick connaît des changements linguistiques permanents et des différences entre ses langues principales. On sait que les langues utilisées dans une région particulière ou par une nation donnée présentent différentes similitudes, mais également un certain nombre de différences. Dans le cas des langues autochtones, il est entendu que toutes les nations ne parlent pas exactement la même langue, mais il peut toutefois y avoir certaines similitudes.

Vous trouverez ci-après quelques exemples de langues de différentes nations, grâce à la transcription de chansons et de textes écrits. Pour comprendre pleinement l'histoire de leurs langues, il aurait fallu que les Autochtones soient en mesure d'effectuer des enregistrements; en effet, la langue écrite n'ayant été élaborée, dans la plupart des nations autochtones, que dans ces derniers siècles, il est délicat d'appréhender pleinement toutes les modifications subies, au fil du temps, par la langue.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

MC2344/MS2E Texte mi'kmaq, 1735-1825.



Archives provinciales du Nouveau-Brunswick

MC3302/2C246 Hiéroglyphes ou écriture logographique relatifs à la carrière militaire, 1840-1857.



## ALPHABET.

a	as in <i>father</i> .
ă	as in <i>bat</i> .
â	as <i>aw</i> in <i>thaw</i> .
ai	as in <i>aisle</i> .
au	as <i>ow</i> in <i>how</i> .
e	as <i>ey</i> in <i>they</i> .
ě	as in <i>when</i> .
h	as in <i>here</i> .
i	as in <i>pique</i> .
ī	as in <i>pick</i> .
j	as in <i>jam</i> .
k	as in <i>keel</i> .
k'	nearly as <i>kī</i> , but with the vowel sound very short.
kw	nearly as <i>qu</i> in <i>quick</i> .
l	as in <i>lull</i> .
m	as in <i>mum</i> .
m'	nearly as <i>mū</i> , but with the vowel sound very short.
n	as in <i>nun</i> .
o	as in <i>note</i> .
p	as in <i>pipe</i> .
s	as in <i>sound</i> .
t	as in <i>trace</i> .
tch	nearly as <i>ch</i> in <i>church</i> .
u	as in <i>tune</i> , or as <i>oo</i> in <i>moon</i> .
ū	as in <i>hut</i> .
w	as in <i>wish</i> .
y	as in <i>year</i> .
yu	as <i>yew</i> .
z	as in <i>zero</i> .



### Exemples d'utilisation de la langue sur des supports multimédias

Les Autochtones n'utilisent pas simplement la langue pour communiquer, à l'oral ou écrit, mais également sous d'autres formes telles que l'art, les pétroglyphes, les récits et les chansons. Il est essentiel de percevoir et de comprendre la langue et la communication, sous ses différentes formes, pour appréhender la culture autochtone. Elles améliorent la façon dont la culture est porteuse de pratiques et de valeurs différentes, par rapport à d'autres cultures et à d'autres nations au Nouveau-Brunswick et au Canada, en tant que pays.

Bien que, de manière traditionnelle, les langues autochtones ne présentaient pas de forme écrite officielle, on dispose tout de même de nombreux exemples de contenus oraux autochtones. Plusieurs documents sonores des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick permettent d'entendre des récits et des communications d'Autochtones, aussi bien contemporains qu'ayant vécu au cours des siècles précédents.

Exemples d'enregistrements sonores:

[MC1330/SO2245](#)

Paul, Peter - Oral History

Ken Homer interviews Peter Paul about N.B. native peoples' lifestyle, customs, history and his personal experiences.

Depiction of natives as Ignorant Savages

Indian as conservationist

Swastika Symbol

Moral Indian

Prejudices

[MC2015/SO7841](#)

Malecite Songs and Dance Music



Les pétroglyphes sont des images incrustées dans la roche. Tout comme la langue écrite ou parlée, ils racontent une histoire. Au Nouveau-Brunswick, des pétroglyphes ont été découverts, mais leur emplacement n'a pas été dévoilé, pour mieux les préserver. Les pétroglyphes peuvent également être appelés pictogrammes et peuvent avoir une apparence différente selon les ressources dont disposaient les peuples autochtones qui les ont créés. Les pétroglyphes autochtones sont généralement dessinés avec de l'argile sur la roche ou sont gravés dans la pierre. On trouvera ci-après un exemple :



Image de pictogramme fournie par la Province du Nouveau-Brunswick.

D'après des pictogrammes autochtones signalés au Nouveau-Brunswick. W. F. Ganong.



## Résumé du thème

Cette section fournit un aperçu du thème 3 : Langues autochtones et formes historiques de communication. Il est essentiel de comprendre non seulement les origines du français et de l'anglais, parlés dans la province, mais également les évolutions des langues autochtones et leur adaptation, au fur et à mesure des changements de l'environnement au Nouveau-Brunswick.

Tout au long du thème, on a mentionné diverses formes de communication et des exemples de la façon dont les langues mi'kmaq et malécite étaient traditionnellement utilisées. Ce thème comprend également des exemples d'autres modes de communication ayant pris diverses formes au sein des collectivités autochtones vivant dans la région.

Question : Quelles sont les deux raisons pour lesquelles les langues évoluent avec le temps?

Réponse : Comme nous l'avons mentionné, toute langue change naturellement et pour des raisons esthétiques. Par exemple, elle peut légèrement évoluer entre les générations, à mesure qu'elle est enseignée et parlée. Mais la langue peut également se modifier de manière moins naturelle. Pour les peuples autochtones, un bouleversement s'est produit du fait du système des pensionnats et des externats indiens. Les enfants qui fréquentaient ces écoles n'étaient pas autorisés à parler leur propre langue et étaient contraints d'apprendre l'anglais.

Question : Qu'est-ce qu'un pétroglyphe?

Réponse : Un pétroglyphe a des significations différentes selon la région. Pour les nations autochtones du Nouveau-Brunswick, les pétroglyphes étaient un moyen courant de communiquer et servaient de formes d'expression. Les pétroglyphes peuvent être des sculptures dans la roche ou des images dessinées avec de l'argile ou avec d'autres matériaux naturels sur des surfaces rocheuses.

## Recherche dans les archives pour le thème 3 :

Les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick permettent d'accéder aux langues et aux communications autochtones, sous de nombreuses formes traditionnelles. La plupart des documents écrits ont été numérisés pour que l'on puisse les consulter plus facilement et pour protéger les originaux. On peut également prendre connaissance d'autres formes de communication en écoutant différents enregistrements en malécite et en mi'kmaq.



## Thème 4 : Le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les personnes identifiées comme autochtones

### Présentation

La compréhension des relations, nouées et entretenues, entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les groupes autochtones de la province, s'avère essentielle pour bien comprendre les évolutions de ces collectivités, leurs caractéristiques et les relations qu'elles entretiennent aujourd'hui avec les non-Autochtones. Au Nouveau-Brunswick, comme mentionné précédemment, il existe quatre groupes traditionnels autochtones. Ces collectivités comprennent les Mi'kmaq, les Malécites, les Passamaquoddy et les Penobscot. La relation entre ces groupes et les organisations gouvernementales n'a pas toujours été sereine et a souvent été marquée par des incompréhensions et par des incompatibilités. Dans l'histoire du Canada, plusieurs épisodes ont non seulement touché les populations autochtones du Nouveau-Brunswick, mais également celles de l'ensemble du pays. Il s'agit notamment de l'enlèvement d'enfants autochtones (connu sous le nom de « rafle des années 1960 »), des externats (souvent regroupés avec le système des pensionnats indiens) et des périodes de transition des terres autochtones désignées en tant que terres provinciales et fédérales. Ces épisodes s'étant produits d'un océan à l'autre, les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick manquent aujourd'hui de documents les concernant spécifiquement. Bibliothèque et Archives Canada est maintenant propriétaire de nombreux documents provinciaux de cette époque.

Il s'agit toutefois d'importants éléments historiques qui doivent être analysés et étudiés. Bien que peu de documents, à l'échelon provincial, évoquent ces épisodes, il convient de comprendre les différences existant, à ce chapitre, entre une région et une autre. La relation que les organisations gouvernementales entretiennent avec les peuples autochtones et avec leurs collectivités est souvent tendue et peu évoquée. Cette relation continue d'être mise à mal, de nos jours, par des actes de racisme et par un déficit d'égalité entre les groupes Autochtones et les autres groupes. Ces actes sont enracinés dans les pratiques de plusieurs générations et nécessitent donc de sérieux efforts de réconciliation pour trouver des solutions et remédier à cette situation. La relation entre les Autochtones et les non-Autochtones mérite qu'on lui accorde tout l'intérêt qu'elle mérite, dans un esprit de respect, de reconnaissance et de compassion. Chaque jour, de nouvelles ressources sont créées pour soutenir cette relation entre les différentes parties.

L'éducation sur les traités constitue l'un des sujets d'enseignement et de réconciliation les plus actuels et les plus efficaces. Les traités étaient des documents cosignés par les Autochtones et par les Européens pour « mettre de l'ordre » dans la société. Des traités de paix et d'amitié ont été signés par des représentants des puissances coloniales et des peuples autochtones, afin de vivre en paix sur le même territoire. Les traités sont des documents juridiques qui garantissent les droits et les libertés des Autochtones et des non-Autochtones.

Pour de plus amples renseignements sur les relations entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les groupes et peuples autochtones, ainsi que sur leur histoire et sur les événements qui l'ont marquée, veuillez consulter Bibliothèque et Archives Canada.



## Explication sur l'hébergement ou non de certains documents dans les archives provinciales



Bibliothèque et Archives Canada

R639-168-XE Élèves de la Première Nation malécite sur les marches de l'externat indien de Woodstock.

De nombreux sujets se rapportant à l'histoire des Autochtones et de leurs collectivités n'ont pas été consignés, à l'échelon provincial, car ils constituaient des enjeux nationaux, plutôt que des questions propres à une province ou à un territoire particulier. Par exemple, les pensionnats et les externats indiens sont considérés comme un épisode historique national au Canada, ayant pris place dans de nombreuses régions du pays. Il est essentiel de comprendre que l'existence de lacunes dans les documents des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick ne signifie aucunement que les épisodes concernés n'ont pas eu lieu, mais plutôt qu'il s'agissait d'événements ou d'enjeux de portée nationale. Comme nous l'avons mentionné précédemment, on notera que bon nombre des archives relatives à de tels sujets sont conservées par Bibliothèque et Archives Canada.



## Résumé du thème

Cette section vise à fournir les renseignements généraux et le contexte nécessaires à l'éducation sur des sujets particuliers, pertinents à l'échelle nationale, liés à la culture, à l'histoire et aux peuples autochtones du Nouveau-Brunswick, et à faciliter ces enseignements.

Question : Pourquoi est-il difficile de trouver des documents relatifs aux pensionnats indiens, aux externats indiens et à la rafle des années 1960 dans les archives provinciales du Nouveau-Brunswick?

Réponse : Il s'agit là d'enjeux et d'épisodes historiques s'étant produits à l'échelle du Canada. Par conséquent, la documentation correspondante n'est pas conservée à l'échelon provincial, mais plutôt à Bibliothèque et Archives Canada.

## Conseils pour effectuer des recherches dans les archives autour du thème 4 :

Visitez Bibliothèque et Archives Canada ([www.bac-lac.gc.ca](http://www.bac-lac.gc.ca)) et utilisez l'option de menu « Recherche dans la collection ». Saisissez des mots-clés tels que « pensionnats indiens », « externats indiens », « écoles indiennes du Nouveau-Brunswick » et « rafle des années 1960 au Nouveau-Brunswick » dans le champ de recherche pour en apprendre plus sur les relations entre les groupes autochtones et les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Canada, sur leur histoire et sur les épisodes qui l'ont marquée.

## Message de l'auteure

L'outil que j'ai élaboré, présentant différentes ressources, a été rédigé du point de vue d'une étudiante autochtone de niveau postsecondaire. Je suis étudiante de premier cycle à l'Université St. Thomas, et j'ai saisi l'occasion de créer cet outil au nom des Archives provinciales du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le contenu présenté cherche à être utile, facilement assimilable et source d'inspiration pour chaque lecteur, afin qu'il acquière les bases relatives aux cultures autochtones, passées et présentes, au Nouveau-Brunswick, sans omettre les relations qui n'ont cessé de se nouer et d'évoluer entre les collectivités et les groupes autochtones, d'une part, et le gouvernement provincial, d'autre part.

Je souhaite que cette ressource soit particulièrement utile aux éducateurs du système public d'éducation du Nouveau-Brunswick. En effet il existe actuellement de nombreuses lacunes, à ce chapitre, dans les programmes scolaires, qui pourraient être surmontées, grâce à des efforts de toutes les parties — le ministère de l'Éducation, le Gouvernement du Nouveau-Brunswick, le gouvernement du Canada et les collectivités autochtones du Nouveau-Brunswick et du Canada — et à l'exploitation de diverses possibilités éducatives, notamment cet outil et les ressources qu'il contient. Je demande à tous ces acteurs d'utiliser ce guide de la manière prévue et de respecter les renseignements qu'il contient.

Il convient de noter que les renseignements et les ressources diffèrent selon les régions et les groupes culturels; par conséquent, cet outil et ses ressources doivent être utilisés en faisant preuve de discernement, tout en respectant l'esprit. Je voudrais profiter de l'occasion pour manifester mon respect pour l'ensemble des Autochtones, de leurs collectivités et du personnel gouvernemental impliqués dans les efforts continus de réconciliation avec les Autochtones mis en œuvre au Canada. Pour de plus amples renseignements concernant cet outil de ressources culturelles et le contenu archivé, veuillez communiquer avec les Archives provinciales du Nouveau-Brunswick.

*Leanne Hudson*



Leanne Hudson  
Stagiaire à la Commission de vérité et de réconciliation  
Archives provinciales du Nouveau-Brunswick  
Université St. Thomas  
506-453-2122  
leannenudson@gmail.com